

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/03/2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b>					
2	LIBELLE DU POSTE : Mobile de circonscription					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B			
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B			
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED			
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :					
	Programme : 962-02		Code poste : <b>5227</b>			
	Programme RH : 969.01		Centre de travail : 378			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Papenoo - Circonscription pédagogique de Arue Mahina et Hitiaa O Te Ra - GS Mamu					
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :					
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respect absolu des horaires ;</li><li>- Emploi du temps aménageable ;</li><li>- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;</li><li>- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe.</li></ul>					
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b>					
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;</li><li>- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;</li><li>- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;</li><li>- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;</li><li>- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y</li></ul>					

apporter une contribution efficace.

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;</li><li>- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;</li><li>- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;</li><li>- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;</li><li>- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages) ;</li><li>- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître.</li></ul>
----	---

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement généraliste

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler le tahitien.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans (minimum 3 ans)
----	---

Le Directeur de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :